

Inégalités en matière de mobilité

« Le bus arrive! Ou pas? »

Une conférence sur la précarité en matière
de mobilité

19 mai 2025 – Service interfédéral de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale

Mélanie Jospeh, François Demonty et Henk Van Hootegem

Steunpunt tot bestrijding van armoede
Dienst zur Bekämpfung von Armut



Service de lutte contre la pauvreté
Combat poverty service

Points abordés 1

- 1 Service interfédéral de lutte contre la pauvreté
- 2 Accéder physiquement à ses droits
- 3 Inégalités en matière de mobilité
- 4 Mobilité dans une perspective de transition juste
- 5 Table ronde : Obstacles en matière de mobilité
- 6 Points d'attention et recommandations générales
- 7 Plusieurs travaux du Service de lutte contre la pauvreté

Le Service interfédéral de lutte contre la pauvreté



- Mission : évaluer l'effectivité de l'exercice des droits pour les personnes en situation de pauvreté



- Rapport général sur la pauvreté, premier processus de concertation
- Accord de coopération interfédérale : création du Service



- Concertation avec des personnes en situation de pauvreté et une diversité d'acteurs
- Rapports bisannuels, notes, avis, etc.
- Approche à partir des droits humains



Accéder physiquement à ses droits

- La réalisation de nombreux droits nécessite de se déplacer
- Inégalités en matière de mobilité → inégalités d'accès à des biens et services
- La mobilité comme levier dans la lutte contre l'ineffectivité des droits

Inégalités en matière de mobilité dans des situations de pauvreté

- Socio-économiques (ressources financières, types d'emplois, fractures numériques etc.)
- Socio-démographiques (composition du ménage, trajectoires de vie et éventuels moments de bifurcations, etc.)
- Géographiques (lieu de vie plus ou moins urbain et plus ou moins doté en différents services, et en infrastructures de mobilité, etc.)
- Physiques (limitations et situations de handicap)



La mobilité dans une perspective de transition juste

- Personnes en pauvreté souvent les plus touchées par les conséquences du dérèglement climatique, alors qu'elles contribuent globalement moins au problème
- Inégalités dans l'accès aux moyens et aux mesures qui sont supposés rendre possible une transition sur le plan environnemental
- Les politiques publiques ne tiennent pas toujours compte de ces inégalités

→ *To leave no one behind*

Table ronde

**‘Obstacles en matière de mobilité
dans les situations de pauvreté’**

Christine Mahy (Réseau wallon de lutte contre la pauvreté)

Pascale Cockhuyt (Wieder vzw)

Marc Couillard & Baptiste Boulbes (ATD Quart Monde)

Points d'attention et recommandations générales

- Permettre la participation des personnes en situation de pauvreté à la construction des mesures politiques pour comprendre leurs réalités et expériences en matière de mobilité
- Prendre en compte ces différents obstacles et formes d'inégalités dans l'élaboration des politiques de mobilité
- Mettre en place des tests d'impact pauvreté par rapports aux différentes mesures envisagées
- Maintenir une offre de mobilité accessible aussi via des canaux non digitaux



Plusieurs travaux du Service de lutte contre la pauvreté

- Le Rapport bisannuel 2018-2019 'Durabilité et pauvreté'
- Une analyse du (non-)recours au Hello Belgium RailPass en 2021
- L'avis 'Transition juste et pauvreté' de 2023
- Carte blanche – Horaires réduits des guichets à la SNCB : monter dans le train du numérique ou rester à quai, janvier 2024

Plus d'informations¹

- Mélanie Joseph – melanie.joseph@cntr.be
- Henk Van Hootegem – henk.vanhootegem@cntr.be
- François Demonty – francois.demonty@cntr.be





Victor Hortaplein 40 (bus 40), 1060 Brussel || Place Victor Horta 40 (boîte 40), 1060 Bruxelles



+32 (0)2 212 31 87, +32 (0)2 212 30 00



armoedebestrijding@cntr.be || luttepauvrete@cntr.be



www.armoedebestrijding.be || www.luttepauvrete.be
www.armutsbekaempfung.be || www.combatpoverty.be



Steunpunt tot bestrijding van armoede - Service de lutte contre la pauvreté



Newsflash via homepage website

